

élevée de toutes, se rétrécissant de plus en plus par le cours des deux fleuves qui se rapprochaient toujours, voyait à son extrémité se réunir la masse des eaux du Rhône et de la Saône. La forme de cette dernière île était celle d'un *delta*.

Les différents points de communication que nous venons de citer n'étant que des canaux naturels dont plusieurs furent ensuite agrandis pour les besoins du commerce, et dont les eaux, avant la fondation de la ville, ne pouvaient devenir d'une certaine importance que dans les crues excessives des deux rivières, et surtout du Rhône, dont les eaux sont plus élevées, n'ont jamais pu être regardés comme des confluent. D'ailleurs, si du temps des Romains, ils avaient été considérés comme tels, Strabon nous dirait auquel des quatre était situé le temple, et son expression de *au confluent des deux fleuves*, prouve suffisamment qu'il n'y en avait qu'un (1), lequel se composant de la masse entière des eaux des deux rivières, ne pouvait être qu'à Ainay. Or, le temple étant au confluent, et le confluent à Ainay, le temple devait par conséquent se trouver aussi à Ainay : c'est un cercle dont il est impossible de sortir, et cet argument étant appuyé sur le témoignage d'un géographe comme Strabon, sur les preuves matérielles que les lieux nous fournissent, et sur les monuments épigraphiques que nous possédons, serait plus que suffisant pour nous empêcher d'adopter l'opinion de M. Auguste Bernard ; nous pourrions même borner là notre réponse. Mais comme l'auteur du mémoire veut s'appuyer sur des raisons qui nous paraissent mériter d'être examinées, nous allons

(1) On lit sur plusieurs pierres antiques de notre musée lapidaire les mots AD CONFLUENTES ARARIS ET RHODANI. Il est évident qu'on sous-entend le mot AQUAS, quelques-uns veulent AMNES. Le mot *confluentes* est aussi trouvé sur des inscriptions à Coblenz, cependant les eaux de la Moselle et du Rhin ne s'y réunissent que sur un seul point.